

AIDANT FAMILIAL

À
SAVOIR

!!

❖ Êtes vous concerné(e) ?

- Aidez-vous régulièrement un de vos proches qui ne peut plus effectuer seul certains actes de la vie quotidienne ?
- Votre proche compte-t-il sur vous ? (c'est-à-dire si vous n'êtes pas en mesure d'apporter l'aide à votre proche, cela l'empêche-t-il de vivre normalement ?)

Si vous avez répondu OUI à ces questions, vous êtes certainement un aidant familial et cette fiche est faite pour vous !

❖ Quelques solutions pour vous aider à concilier l'accompagnement d'un proche & le travail :

- Les congés pour les aidants (proche aidant, solidarité familiale...)
- Le CESU aidant
- L'aide au répit, à l'entrée en EHPAD ...

❖ Qui contacter ?

- L'[Equipe QVT de la DRAPS](#)
- **Malakoff Humanis** – Ligne Info Aidant : **09 86 98 88 80** du lundi au samedi de 9h00 à 17h30 ou via le site internet essentiel-autonomie.com

POUR ALLER PLUS LOIN

Nous avons rédigé un
guide pratique AIDANT FAMILIAL
que nous mettons à votre disposition sur demande

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi, signataire de l'[accord QVT](#), s'est fortement mobilisée lors de la négociation, autour de cette réalité sociétale. La CFE-CGC Métiers de l'Emploi reste plus que jamais à votre écoute. **N'hésitez pas à nous contacter** : Syndicat.CFE-CGC-Normandie@francetravail.fr

